

CENTRE HOSPITALIER AUNAY - BAYEUX

NOTE D'INFORMATION RELATIVE A LA MISE A JOUR DU DOCUMENT UNIQUE D'EVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Service émetteur :

DG ☎ 51 50

Date : Mercredi 26 Mars 2025

Diffusion :

A l'attention de l'ensemble des
professionnels du CHAB

Conformément au décret n°2011-1016, du 05/11/2001, modifié par le décret n°2022-395 du 18/03/2022, le Centre Hospitalier Aunay-Bayeux procède à la mise à jour du Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP) concernant l'ensemble des services de l'établissement.

A ce titre, et suite au F3SCT du 25/03/25, nous vous informons des modalités définies pour assurer sa mise à jour.

La campagne de recueil et de mise à jour se déroulera en 4 étapes :

Etape 1 – Avril à Juin 2025 = Le service qualité transmettra à la fois, aux encadrants et aux équipes, une extraction simplifiée des risques professionnels identifiés dans la dernière version du DUERP spécifiques à leur secteur. L'encadrant mettra ces documents à disposition au sein de votre service.

- Chaque professionnel devra prendre connaissance des risques professionnels de son service, et d'en évaluer la pertinence en se posant les questions suivantes :
- « Est-ce que ce risque est toujours d'actualité ? »
 - « Si oui, quelle(s) action(s) préconiseriez-vous ? »

Pour favoriser l'engagement des professionnels, cette étape peut être réalisée en équipe et/ou en individuel possiblement sous couverte de l'anonymat.

Etape 2 – Juillet à Août 2025 = Le service qualité retranscrira les risques professionnels et les propositions d'actions sur un support unique, qu'il transmettra ensuite aux représentants du personnel, et aux directions fonctionnelles.

Etape 3 – Septembre à Octobre 2025 = Les représentants du personnel apporteront les observations sur l'ensemble des risques identifiés. Les directions fonctionnelles étudieront les actions proposées pour statuer sur leur faisabilité.

Etape 4 – Novembre 2025 = Le service qualité établira le DUERP et le Programme Annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail (PAPRIPACT). La Direction procédera à la présentation en F3SCT.

Cette démarche qui associe les représentants des personnels, a pour objectif de mettre à jour les risques professionnels ainsi que le plan de prévention associé, tout en favorisant l'expression de chacun. Ainsi, pour un recueil le plus exhaustif possible, et donc que la représentativité soit assurée, nous vous invitons à participer et vous exprimer quant aux risques professionnels auxquels vous pouvez être exposés dans l'exercice de vos fonctions.

Nous vous remercions pour l'implication dont vous ferez preuve.

Monsieur
Directeur
Vincent MANGOT
Le Directeur
Vincent MANGOT
CENTRE HOSPITALIER AUNAY BAYEUX
14